

 ELSAN

CENTRE MÉDICO CHIRURGICAL
LES CÈDRES

 ELSAN
CENTRE MÉDICO CHIRURGICAL
LES CÈDRES

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2021-2025**

Bryl
ETIENNES
PLASTICON
05 55 21 74 93

Sommaire général

01 Messages de nos dirigeants

02 Retour sur le dernier Projet d'Établissement

03 Retour d'expérience de la gestion de crise Covid

04 Dates clés : Historique et évolution

05 Spécialités médicales et activités

06 Une année d'activité au CMC Les Cèdres

07 Classement 2020 de l'établissement selon le Palmarès Le Point

08 Zone d'influence en 2020 de l'établissement

09 Evolution de la population du territoire

10 Le projet des usagers

11 Les quatre piliers du projet d'établissement 2021-2025



01

Message de nos dirigeants

Messages de la Direction, du Président de la CME et du Président du Comité de Direction



« Nous sommes fiers de vous présenter notre projet d'établissement 2021-2025, fruit du travail collectif de plus de 80 praticiens et 250 professionnels. Il se tourne résolument vers l'avenir.

La période sera marquée par des travaux immobiliers conséquents en s'inscrivant dans la modernisation des prises en charge et le développement du pôle Santé du bassin de BRIVE ».

- Isabelle BIELLI-NADEAU
Directrice du CMC LES CEDRES



"Le travail d'équipe autour de projets partagés et innovants est une nécessité absolue et fondamentale pour répondre aux besoins évolutifs des patients de notre territoire d'attractivité. C'est pourquoi, nous construisons notre démarche autour d'actions collaboratives et participatives avec l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux, administratifs, techniques et logistiques, autour de quatre piliers : proposer une offre de santé au service de notre territoire, proposer une prise en charge adaptée et innovante, assurer la qualité et la sécurité des soins et s'engager socialement et durablement.

Projetons-nous dans l'avenir avec confiance !"

- Docteur David PEAN
Président de la Conférence Médicale
d'Établissement



"Après avoir étoffé les équipes médicales par le recrutement de plusieurs praticiens, viendront l'agrandissement de notre plateau technique et la restructuration des services qui nous permettront d'adapter au mieux notre offre de soins et continuer à accueillir nos patients dans les meilleures conditions".

- Docteur Éric ESPALIAT
Président du Comité de Direction

Retour sur le dernier projet d'établissement*

*LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT (2012-2017) A ÉTÉ PROLONGÉ JUSQU'À 2020 PAR UNE ACTUALISATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, AFIN D'ASSURER UNE TRANSITION JUSQU'AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2025.



Le dernier projet d'établissement a permis au CMC Les Cèdres de renforcer son positionnement sur le territoire, développer son activité, construire de nouveaux parcours adaptés, asseoir sa maîtrise sur la démarche qualité et la sécurité des soins, tout en s'impliquant avec force pour les droits des usagers.

Plus de 98% des actions prévues au projet d'établissement ont été réalisées, signe fort de l'importance accordée par l'établissement à ce plan qui a su guider le CMC Les Cèdres tout au long de cette période. Les différents axes du projet médical ont permis de définir la ligne de conduite de l'établissement.

Le développement de la chirurgie ambulatoire était un axe médical fort.

Depuis 2012, l'établissement a consenti à des investissements importants à différents niveaux (organisationnel, équipements médicaux, système d'information...) : création d'une seconde unité de chirurgie ambulatoire de 25 places « aux portes » du bloc opératoire fin 2012, acquisition d'un robot HOLEP en 2014 pour des interventions microchirurgicales dans le cadre de la prostate, acquisition d'un logiciel de programmation d'intervention pour le bloc incluant les interventions de la chirurgie ambulatoire. En parallèle, l'établissement a mis en place la démarche de Récupération rapide Après Chirurgie (RAC) avec une labellisation GRACE obtenue dès 2015. La clinique a continué à chercher l'amélioration de son organisation en participant à différents parangonnages (sur le plan national et régional).

Le renforcement de son pôle chirurgical a été un objectif réussi tout au long de cette période, avec le recrutement de praticiens dans différentes spécialités et le développement de nouvelles techniques opératoires en lien avec l'acquisition de nouveaux dispositifs d'intervention.

L'accroissement du pôle d'imagerie (cabinets libéraux) s'est poursuivi par le renforcement du plateau technique avec notamment l'installation d'une IRM dans le service de radiologie/scanner.

La croissance de l'activité médicale a été un objectif atteint.

L'arrivée de médecins gériatres a permis la naissance d'une nouvelle activité de gériatrie qui s'est développée au fil des années. Dans ce cadre, la clinique a participé à l'expérimentation du parcours PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) sur le département. Par ailleurs, l'ouverture d'un cabinet de consultations de pneumologie puis celui d'un cabinet d'angiologie aux portes du service de Médecine ont été des faits marquants dans le cadre du développement d'activité.

Le développement des axes de coopération était nécessaire et important afin de marquer le rôle de l'établissement sur son territoire. Le CMC Les Cèdres a contractualisé de nouvelles conventions avec les établissements d'amont et d'aval publics et privés, les partenaires et les réseaux afin d'assurer une prise en charge coordonnée du patient dans une logique de parcours et une continuité dans les soins. La clinique a poursuivi le renforcement de ses relations avec les médecins de ville en organisant des soirées d'actualités médicales et des formations DPC (Développement Professionnel Continu) ouvertes aux professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) du territoire.

La qualité de la prise en charge médicale du patient était un pilier central du projet de l'établissement.

Après avoir été certifié par la HAS (V2010) sans réserve ni recommandations en 2013, le CMC Les Cèdres a brillamment récidivé en 2018, en obtenant la note « A » pour sa certification HAS (V2014). L'établissement a continué tout au long de cette période à obtenir des résultats reconnus sur les classements annuels du Point, une marque importante de qualité des soins.

L'intégration de la clinique dans un groupe dès 2011 (VEDICI) s'est poursuivi en 2016 avec la création du groupe ELSAN qui a regroupé les groupes VEDICI et VITALIA. Le groupe ELSAN est aujourd'hui un acteur majeur de la santé et premier acteur de l'offre de soins MCO en Nouvelle Aquitaine.



Retour d'expérience de la gestion de crise Covid



"L'année 2020 a précipité le monde entier dans un scénario catastrophe et la réalité a rattrapé la fiction. La COVID 19 nous a brutalement rappelé que l'essentiel c'est l'engagement, le courage, l'abnégation, la coopération, l'esprit d'équipe, le lien social et la santé de chacun de nous".

Isabelle BIELLI-NADEAU
Directrice du CMC LES CEDRES

"J'avais toujours espéré intégrer un jour une armée, non pour combattre mais pour y trouver cet esprit de corps, unique, aux organes multiples, ce qui la caractérise, le trouver pour m'y retrouver. C'est ainsi fait ! Lorsque cette pandémie s'est dressée face à nous, comme une évidence, produit d'une civilisation en quête d'une issue de secours, autour de chacun d'entre nous, soignants, administratifs, industriels, boulangers... Tous ont endossé l'uniforme et dans un élan fraternel, main dans la main, chacun a pris la mesure de ces sentiments forts qui nous guident, la Responsabilité, l'Altruisme, l'Humilité et le sens du sacrifice, sentiments en sommeil réveillés par une seule et unique mission, sauver l'Humanité de ce fléau viral. Et même s'il est plus facile de faire son devoir que de le connaître, nous étions, sommes et resterons fidèles à notre soutien physique et moral à tous nos confrères si valeureux face à l'adversité".



Docteur David VIDAL
Référent Médical COVID - Anesthésiste

L'implication du CMC Les Cèdres dans la gestion de crise Covid en 2020

01

OUVERTURE D'UN SERVICE D'HOSPITALISATION DE MÉDECINE COVID DU 16 MARS AU 7 MAI 2020

300 jours d'hospitalisation
Etablissement ELSAN de la Nouvelle Aquitaine ayant accueilli le plus de malades covid sur la première vague

02

OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION POUR LE TERRITOIRE DU 7 JANVIER AU 24 AOÛT 2020

3200 Personnes vaccinées

03

SOUTIEN EN RESSOURCES HUMAINES AUX TERRITOIRES EN TENSION TOUT AU LONG DE LA CRISE

15 soignants envoyés en renfort aux autres régions en tension
Avril/ Mai 2020 : 13 soignants vers Créteil (Hôpital Henri-Mondor AP HP)
Des soignants envoyés en renfort au CH de Brive



Dates clés : historique et évolution



- 1973 Création de la clinique
- 1976 Ouverture d'un nouveau service de chirurgie
- 1984 Création d'une structure de soins externes
- 1986 Construction d'une cafétéria
- 1987 Création d'un service de chirurgie ambulatoire
- 1990 Bâtiment de stérilisation
- 1992 Reprise de la Polyclinique (anciennement le Point Médical) en association avec la Clinique St Germain
- 1994 Création d'un centre de médecine nucléaire
- 2003 Installation d'un scanner. Inauguration de la nouvelle clinique après regroupement avec la clinique St Damien de Tulle.
- 2005 Premier établissement accrédité sans aucune réserve de la Corrèze
- 2008 En février, ouverture d'une unité de soins continus de 9 lits
- 2009 Création d'un bloc de soins externes dédié

- 2010 2ème certification du CMC Les Cèdres par la HAS
Démarrage du projet d'informatisation du dossier patient
- 2011 En janvier, ouverture du cabinet médical et infirmier «La Maison d'Aide aux Diagnostics» (MAD) pour les soins non programmés.
29 juillet, intégration du CMC Les Cèdres au sein du Groupe Vedici.
Octobre, ouverture du TEP SCAN.
- 2012 Juin, déploiement du Dossier Patient Informatisé sur tout l'établissement.
2 juillet 2012, inauguration de nouveaux locaux de radiographie et installation d'une IRM.
Septembre, ouverture d'une aile neuve d'hospitalisation comportant 27 lits réaménagement d'un service d'hospitalisation en deuxième unité d'accueil ambulatoire.
- 2013 3ème certification par la HAS (V2010) sans réserve ni recommandation
- 2015 Fusion des groupes VEDICI Et VITALIA, créant le groupe ELSAN en 2016
- 2018 4ème certification du CMC Les Cèdres par HAS avec la note A, sans réserve ni recommandation
- 2019 Ouverture d'un service d'Hospitalisation De Jour avec comme action phare « L'école des patients en orthopédie »

Spécialités médicales et activités

- Anesthésie - réanimation
- Angiologie
- Cardiologie
- Chirurgie plastique
- Dermatologie
- Diététique
- Digestif et viscéral
- Echographie
- Endocrinologie-diabétologie
- Gastro-entérologie
- Gériatrie
- Gynécologie
- IRM
- Kinésithérapie
- Laboratoire

- Maison d'aide aux diagnostics
- Maxillo-facial - Stomatologie
- Médecine douleur
- Médecine nucléaire
- Nutrition
- Ophtalmologie
- Orthopédie et traumatologie
- Oto-rhino-laryngologie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Psychologie
- Radiologie
- Scanner
- Sexologie
- Tabacologie
- Urologie

Activités autorisées en 2020	Prise en charge
Médecine	<ul style="list-style-type: none"> • HC - Hospitalisation complète • HTP - Hospitalisation à temps partiel
Chirurgie	<ul style="list-style-type: none"> • HC - Hospitalisation complète • HTP - Hospitalisation à temps partiel • Esthétique
Traitement du cancer	<ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie digestive et urologique • Chirurgie mammaire
ETP	<ul style="list-style-type: none"> • Chirurgie de l'obésité morbide • Patient atteint d'un cancer digestif ou de la vessie nécessitant une stomie
Reconnaitances contractuelles	
LISP	CPOM
USC	CPOM

Une année d'activité au CMC Les Cèdres

1973



13 428

interventions chirurgicales



9 012

patients hospitalisés en
ambulatoire



6 609

patients reçus en soins
externes



46 898

passages en imagerie
(Radio, IRM, Scanner)



15 449

entrées en hospitalisation



24 064

passages à la
Maison d'Aide aux Diagnostics



4 940

passages en Médecine
Nucléaire



80 366

appels au standard



29 036

examens biologiques



136

tonnes de linge traité



67 272

repas servis



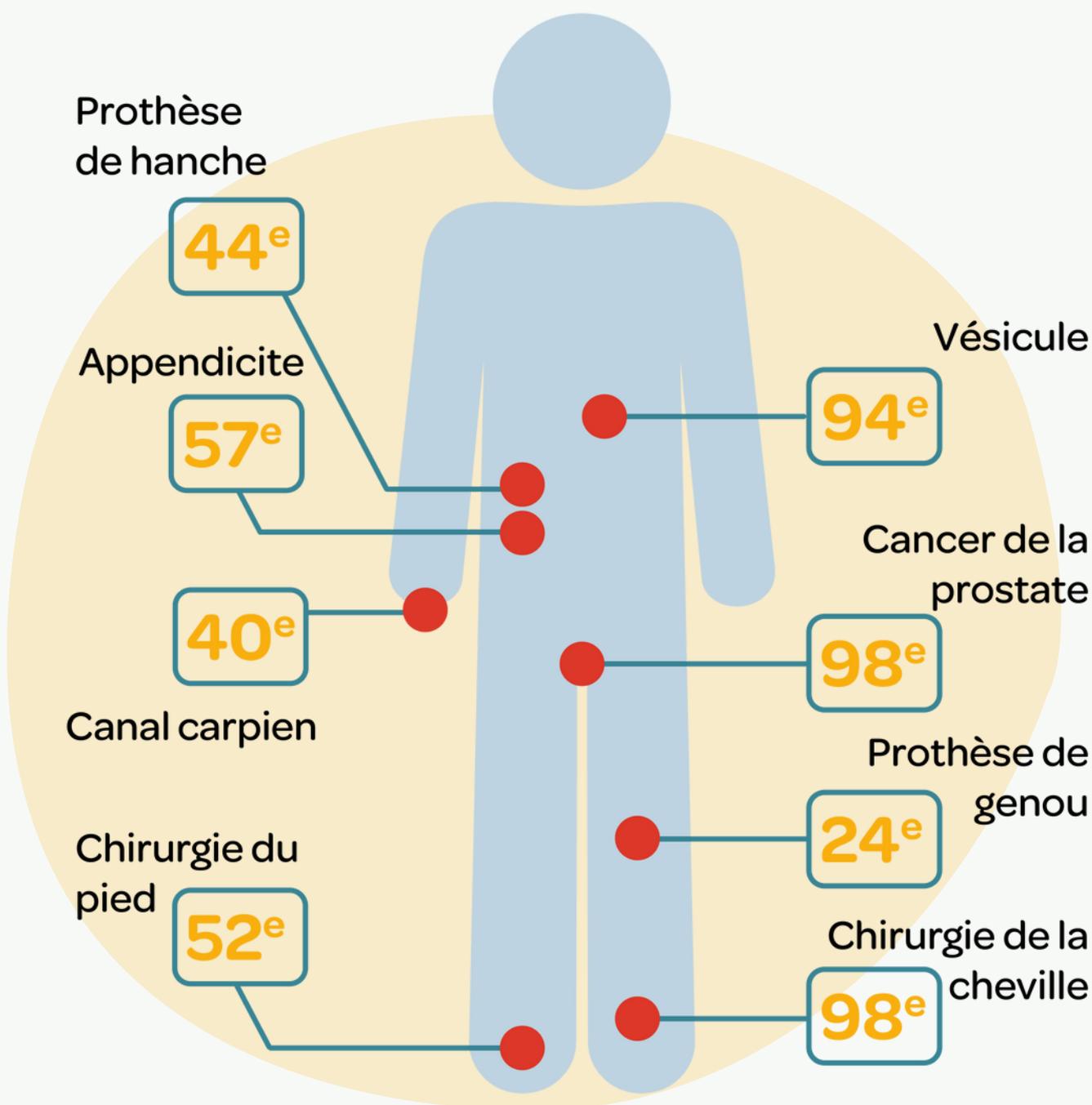
84

tonnes de déchets traités

Classement 2020 de l'établissement selon le Palmarès du Point



Classement national du CMC les Cèdres dans 8 spécialités



Classement sur les 1400 établissements de santé privés et publics

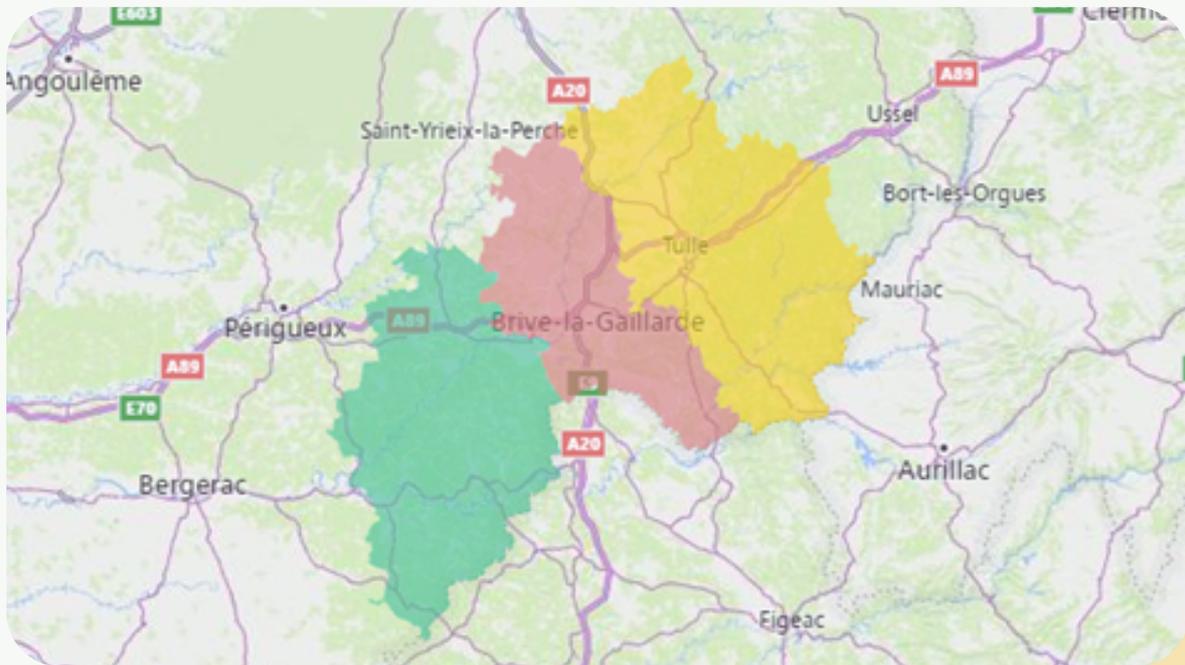
Zone d'influence de l'établissement

1973

2010

Le CMC Les Cèdres créé en novembre 1973, est aujourd'hui devenu un acteur majeur de la santé sur notre territoire. De par l'importance de son activité, de son plateau technique et son positionnement géographique, il offre un service de soins de haute technicité à la population du département de la Corrèze mais aussi et de manière croissante, aux départements limitrophes de la Dordogne et du Lot. Situé à Brive La Gaillarde au Sud du département de la Corrèze, le CMC Les Cèdres est positionné sur un bassin couvrant aujourd'hui une zone d'influence de plus de 250 000 habitants, avec un potentiel de développement économique important et très bien desservi grâce notamment à l'achèvement des autoroutes A89 et A20, à la construction de l'aéroport inter-territoire de Brive-Souillac et au raccordement au Haut-Débit.

Cartographie-zone d'influence du CMC Les Cèdres



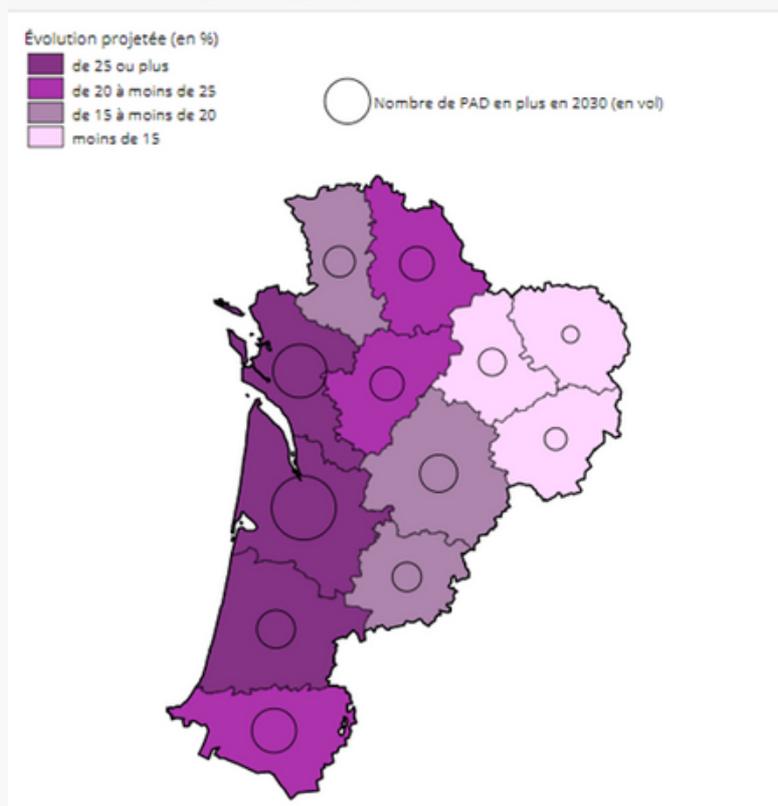
- Moyenne Corrèze
- Basse Corrèze
- Périgord Noir



09 Evolution de la population du territoire

Avec ses 6 millions d'habitants, soit 9 % de la population de France métropolitaine, pour une superficie de 84 000 km², la Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste région, et la quatrième région la plus peuplée de l'hexagone. La population de la Nouvelle-Aquitaine est âgée. Il s'agissait de la région la plus âgée de France en 2016. D'ici 2030, plus d'un tiers de ses habitants atteindrait 60 ans ou plus.

Figure 1 - Une évolution de la dépendance plus marquée sur le littoral
Évolution du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2016 et 2030



Source : INSEE

Le département de la Corrèze compte un taux important de population dans la tranche des séniors. En 2017, 34.1% de la population du département avait 60 ans ou plus (pour 25.5% de moyenne en France) et 13.7% avait 75 ans et plus (pour 9.3% de moyenne en France).

Les deux premières causes de mortalité les plus fréquentes sont, pour la région Nouvelle Aquitaine comme pour le département de la Corrèze, les maladies cardiovasculaires et AVC puis les cancers.

Près de 17 500 médecins exercent à titre libéral ou salarié en Nouvelle-Aquitaine : 8 400 généralistes, 9 100 spécialistes. La densité des médecins généralistes est supérieure à la moyenne nationale, mais près d'un tiers des généralistes libéraux sont âgés de 60 ans ou plus.

Toutefois, le constat est plus alarmant en Corrèze au regard du vieillissement de la population et de la désertification médicale plus accentuée. Des actions coordonnées sur le territoire seront nécessaires pour faire face à cette situation.

Le projet des Usagers



1973



Marcel GRAZIANI
Président de la Commission Des Usagers

Chers Usagers,

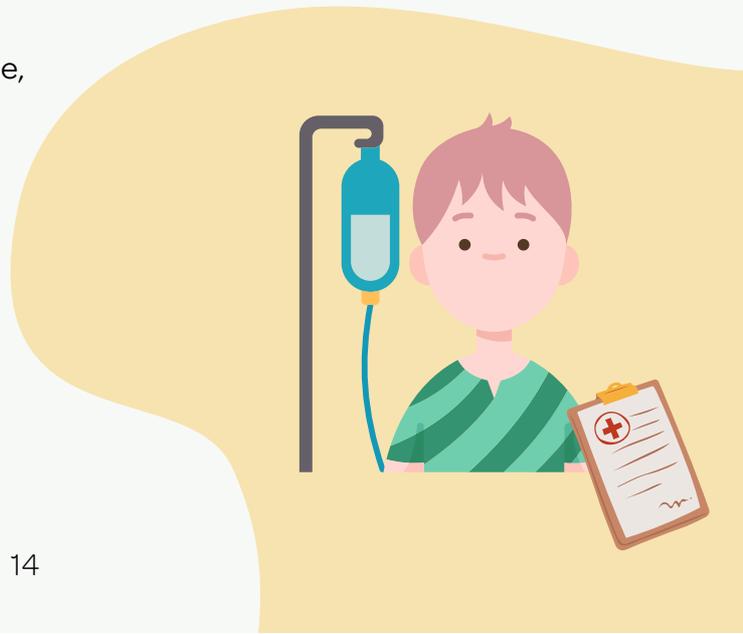
En tant que Représentant des Usagers depuis 2011 et Président de la Commission Des Usagers depuis 2020, je suis fier d'avoir pu associer, avec les autres Représentants des Usagers, notre Projet au Projet d'Etablissement du CMC Les Cèdres 2021-2025.

Les Représentant des Usagers sont les portes paroles des usagers et au sein des comités de la clinique dans lesquels ils siègent.

Ils sont à la disposition et à l'écoute des usagers afin d'améliorer, autant que faire se peut, leurs conditions de séjour dans l'établissement.

Pour cela, nous avons définis dans notre projet, 5 axes stratégiques, afin de continuer à promouvoir le droit des Usagers et les intégrer au quotidien dans chaque étape de la prise en charge.

Le patient est acteur de sa santé et c'est lui qui, in fine, décide de son parcours de soins !



- **L'institution porteuse des droits des patients**

- Intégrer la politique des droits du patient à travers ses instances de fonctionnement et en pérennisant la participation des RU (CDU, CME/CLIN, Comité de Bienveillance, Comité d'Éthique, CLUD, CLAN, RSE...)
- Associer les RU aux différents projets de développement d'activité et de prévention et promotion à la santé
- Faire intervenir les RU sur des programmes de formation aux professionnels de l'établissement
- Promouvoir l'écoute des patients et de leurs proches

- **Le plan de communication à l'attention des usagers**

- Développer un plan de communication direct pour les usagers : site internet, affichage, pour les missions, les moyens de recours, clip vidéo d'information sur le droit des usagers diffusée sur les tv...
- Créer un flyer d'information à destination des usagers de la clinique (les missions et composition de la CDU, les démarches pour faire valoir leurs droits...)

- **Le développement de la relation soignant-soigné**

- Former les soignants aux droits des patients (chartes des patients hospitalisés...)
- Former les soignants sur les missions de la CDU et le rôle des RU
- Former les soignants sur l'information claire et adaptée pour faire du patient un acteur de son parcours de soins
- Encourager l'implication des soignants sur les droits des patients à travers les évaluations (audits terrain et patient traceur, analyse des plaintes et réclamations...)

- **La stratégie qualité et gestion des risques intégrant les RU**

- Participer à l'élaboration du programme annuel qualité gestion des risques
- Participer à l'élaboration de la cartographie des risques en lien avec les comités intégrant les RU
- Participer aux évaluations de la qualité de la prise en charge (Analyse de toutes les plaintes et réclamations, résultats de la satisfaction des patients, Participation aux audits patient traceur...)

- **Les thèmes à prioriser à chaque étape du parcours patient**

- Assurer le consentement libre éclairé du patient à chaque étape de son parcours
- Assurer le respect, l'intimité et la dignité du patient
- Garantir l'information et le recueil des directives anticipées
- Adapter l'environnement au patient mineur ou majeur protégé
- Maîtriser la prise en charge de la douleur par l'anticipation et le soulagement
- Anticiper l'organisation de la sortie du patient hospitalisé et améliorer la coordination avec les professionnels d'aval



Les quatre piliers du projet d'établissement 2021-2025

01

Proposer une offre de santé au service de son territoire



02

Proposer une prise en charge adaptée et innovante



03

Assurer des organisations efficaces et une sécurité de prise en charge des soins



04

S'engager socialement et durablement



01 Proposer une offre de santé au service de son territoire

Le CMC Les Cèdres répond aux besoins de la population édictés par les orientations du Plan Régional de Santé 2018-2028 de la région Nouvelle Aquitaine et de ses obligations d'engagement rédigées dans son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2019-2023.

L'établissement souhaite adapter son offre de soins aux besoins de la population, dans le respect de l'attribution des autorisations d'activité par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine. Pour cela, il a d'abord pour objectif de contribuer à la pérennité du système de santé et au développement du territoire en favorisant une accessibilité au plus grand nombre d'usagers et en poursuivant son rôle d'acteur économique via l'emploi et les contributions directes comme indirectes.

Ensuite, il entend consolider les activités dans ses disciplines d'excellences et intégrer de nouvelles spécialités à son offre médicale. Il sera alors nécessaire de développer ses équipes médicales déjà en place afin de réduire les taux de fuite des patients vers les territoires limitrophes mais aussi d'enrichir son offre de soins avec de nouvelles spécialités qui permettront de proposer une offre plus complète.

Par ailleurs, le CMC Les Cèdres souhaite participer de manière soutenue à l'organisation des parcours de soins sans rupture. Ainsi, il poursuivra le développement des coopérations avec les établissements de santé et la relation ville-hôpital. Cette volonté sera réalisable en veillant au renforcement des filières et réseaux, en élargissant l'utilisation des outils partagés et sécurisés avec les professionnels de ville et en développant les échanges directs avec eux. D'autre part, l'établissement s'assurera de mettre au service de la population ses compétences pour la prévention et la promotion à la santé. Pour cela, il sera nécessaire de poursuivre son rôle d'acteur dans la prévention et promotion à la santé hors de ses murs mais aussi en intégrant pleinement cette philosophie dans les parcours de soins au sein de sa structure.

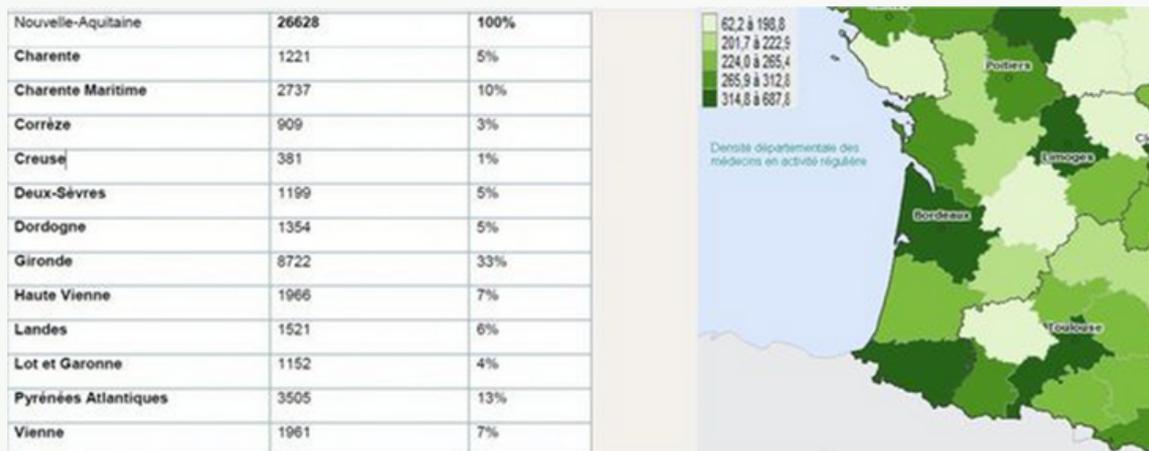


1. Adapter son offre aux besoins de la population

1.1. Contribuer à la pérennité du système de santé et au développement du territoire

La répartition des médecins en Nouvelle-Aquitaine et le choix d'implantation des nouveaux médecins arrivants en Nouvelle Aquitaine n'est pas favorable pour le territoire de la Corrèze qui reste une zone sensible sur le sujet.

Répartition départementale des médecins installés en Nouvelle Aquitaine



La Maison d'Aide au Diagnostic (MAD) accueillant des soins non programmés 7/7 jours est un cabinet libéral installé dans les murs du CMC Les Cèdres depuis 2012. Avec un volume d'accueil de 20.000 à 25.000 patients par an, il contribue entièrement à la mission de soins du territoire dans le cadre de la Médecine générale et des soins non programmés. La mise en place d'un système d'astreinte 7J/7 par spécialité permet à la MAD d'assurer la prise en charge médicale et chirurgicale des patients en les transférant si nécessaire en hospitalisation dans l'établissement. Cette sécurisation devra être étendue par la mise en route d'une double astreinte pour la spécialité d'orthopédie, avec une astreinte systématique pour la chirurgie de la main les jours de semaine, au regard des besoins importants et spécifiques de ces soins non programmés en traumatologie.

L'établissement continuera à jouer pleinement son rôle dans la lutte contre la désertification médicale en participant aux filières de proximité et en encourageant le développement des consultations avancées et de la télémédecine. Plusieurs spécialités comme l'orthopédie, le viscéral, l'urologie et l'ophtalmologie contribuent dès lors à cet objectif avec la mise en place de consultations avancées auprès de Maisons de Santé Pluridisciplinaires dans différentes villes du territoire.

Le CMC Les Cèdres poursuivra dans ce cadre sa participation au Conseil Territorial de Santé, ainsi qu'au Contrat Local de Santé afin d'apporter son expérience et son savoir-faire pour l'atteinte des objectifs du territoire.

- Contribuer au développement de son territoire en poursuivant son rôle d'acteur économique via l'emploi et les contributions directes et indirectes

L'établissement est un employeur important de sa ville contribuant au dynamisme économique local et à l'attractivité de son territoire. Sa performance économique ainsi que son action de formation et d'insertion locale de nouveaux professionnels de santé resteront des actions importantes à poursuivre et à développer pour renforcer son rôle sur le territoire.

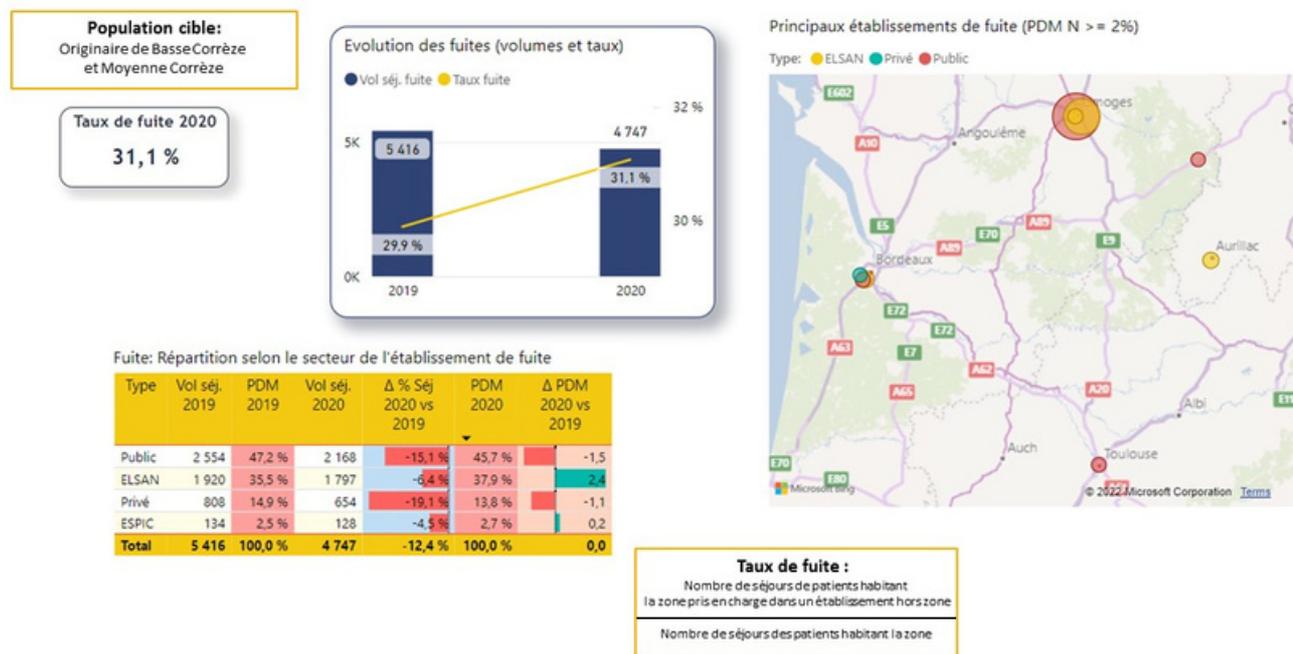
Les actions communes avec les institutions publiques et les entreprises privées devront continuer à se développer comme cela est en place depuis de nombreuses années avec la représentation de l'établissement et de sa direction dans les différents réseaux du territoire, tant sur le plan économique que social (FHP, MEDEF, CCI, Réseau Entreprendre...).

1.2. Consolider les activités dans ses disciplines d'excellences et intégrer de nouvelles spécialités à son offre médicale

- Poursuivre le développement de ses équipes médicales en place et réduire les taux de fuite des patients vers les territoires limitrophes

Dans l'objectif du maintien des compétences et de la volonté de proposer une démographie médicale adaptée aux besoins des territoires, le CMC Les Cèdres restera engagé pour le recrutement des professionnels de santé afin de garantir un accès aux soins équilibré et ainsi éviter les ruptures de soins.

La nécessité de développer l'accessibilité aux soins sur un territoire marqué par un taux de fuite important.



La diversité de l'offre médicale et chirurgicale du CMC Les Cèdres fait de l'établissement un acteur clé sur son territoire.

Les équipes médicales en place sur l'établissement, avec près de 70 praticiens, représentent un fort potentiel pour le territoire. La diversité des spécialités présentes sur l'établissement (près de 30 spécialités) et leurs niveaux de compétences sont des atouts majeurs pour répondre aux objectifs en matière de développement de l'offre de soins. La volonté de rajeunir la moyenne d'âge des équipes médicales sera poursuivie.

Sur les dernières années, les spécialités d'orthopédie, d'ophtalmologie, de stomatologie et de chirurgie esthétique se sont renforcées avec l'arrivée de nouveaux praticiens. L'établissement continuera à porter conjointement avec les équipes médicales en place, la volonté d'accueillir et de former de nouveaux praticiens dans les différentes disciplines existantes et restera sensible à la possibilité d'accueillir des internes et assistants partagés sur les années à venir.

Le CMC Les Cèdres poursuivra le renforcement de son offre de traitement par chirurgie du cancer et répondra présent sur l'évolution des besoins de la population sur cet enjeu. La continuité de sa collaboration avec les réseaux (participation aux Réunions de Concertations Pluridisciplinaires en cancérologie avec le Centre de Coordination en Cancérologie, au réseau Onco NA, au CA de la ligue départementale contre le cancer...) sera une condition essentielle pour assurer une qualité de prise en charge du patient et répondre aux enjeux du plan cancer.

La poursuite du développement de la Médecine de la Douleur permettra d'assurer, avec la présence des infirmiers spécialistes douleur, une prise en charge à la fois globale (multidimensionnelle) et ajustée aux besoins des patients tout au long des parcours de soins.

Le plateau technique du CMC Les Cèdres comprenant un pôle d'imagerie libéral important (radiologie, scanner, IRM, échographie, Médecine nucléaire) et disposant d'un laboratoire biologique sur place est un point fort pour la consolidation des activités médicales et chirurgicales en place. Le développement de ce plateau sera recherché en rapport avec l'accroissement de l'activité de l'établissement.

- **Enrichir son offre de soins avec de nouvelles spécialités qui permettront de proposer une offre encore plus complète aux patients du territoire**

Cet objectif a déjà été amorcé en 2020 avec l'arrivée de nouvelles spécialités au sein de l'établissement. En effet, la spécialité de gynécologie chirurgicale s'est installée en mars 2020 au CMC Les Cèdres, avec l'arrivée de quatre praticiens.

D'autres nouvelles disciplines pourront s'installer dans les années à venir, comme notamment la chirurgie vasculaire. L'établissement devra réussir à rester attractif pour le corps médical et à déployer davantage des actions d'intégration des nouveaux arrivants.

D'autre part, l'établissement restera attentif aux ouvertures d'autorisation pour l'activité de Soins de Suites et de Réadaptations de son territoire.

2. Participer à l'organisation des parcours de soins sans rupture

2.1. Développer les coopérations avec les établissements de santé et la relation ville-hôpital

- **Renforcer les filières et les réseaux dans une logique de parcours de soins**

L'établissement dispose de plusieurs conventions avec les établissements de santé publics et privés de son territoire.

La collaboration avec le Centre Hospitalier de Brive est en place historiquement depuis de nombreuses années sur des parcours de soins identifiés (réanimation, soins intensifs, oncologie, cardiologie, addictologie, RCP infections ostéo-articulaire en orthopédie...). Dans la poursuite de cette dynamique, les chirurgiens de la main des deux établissements espèrent à l'avenir formaliser une coopération afin de renforcer la prise en charge locale des patients relevant de cette spécialité.

Différents parcours patient sont également définis avec le Centre Hospitalier Universitaire de la ville de Limoges permettant de sécuriser les circuits de prises en charge spécifiques.

L'établissement s'intègre dans le projet de Contrat Local de Santé (CLS) de l'agglomération de Brive, outil stratégique pour obtenir et partager une vision territoriale de l'offre de soin et prend par ailleurs part en tant que membre, au Groupement de Coopération Sanitaire des Trois Provinces dont le champ de compétence devrait évoluer vers plus de collaboration entre les établissements publics et le CMC Les Cèdres dans le domaine du médicament, du dépôt de sang et de la stérilisation.

De plus, l'établissement participe pleinement au Conseil Territorial de la Santé dont la Présidence est assurée depuis 2017 par sa Directrice et collabore avec la Plateforme Territoriale d'Appui.

L'établissement a également mis en place des collaborations avec les établissements privés du territoire du secteur sanitaire comme médico-social.

La volonté de poursuivre et développer ces nombreuses collaborations permettra la sécurisation de la prise en charge des patients et le développement de la logique de parcours de soins sur le territoire.

- **Elargir l'utilisation des outils partagés et sécurisés avec les professionnels de ville**

Le partage d'informations avec le territoire et ses établissements de santé s'est avéré essentiel dans le cadre de la gestion de crise sanitaire. Le CMC Les Cèdres poursuivra l'utilisation des outils de partage d'informations au niveau territorial qui permettra d'assurer une coordination de gestion.

Par ailleurs, l'établissement restera sensible à l'utilisation des outils numériques de santé permettant les échanges sécurisés sur les parcours de soins, directement avec les professionnels de santé de ville.

Depuis de nombreuses années déjà, le CMC Les Cèdres alimente le Dossier Médical Partagé (DMP) par différents documents médicaux issus de l'hospitalisation de ses patients et participe directement aux campagnes de sensibilisation pour son usage. La mise en place de la messagerie sécurisée et l'accompagnement apporté aux cabinets libéraux sur le sujet ont permis de contribuer à la sécurisation des échanges. L'établissement entend poursuivre son implication sur le sujet avec notamment l'arrivée de l'outil national Mon Espace Santé.

L'établissement déjà engagé dans la promotion auprès de ses professionnels pour l'utilisation des outils régionaux comme Via-trajectoire, K-Process, PRADO ou Paaco-globule, poursuivra cet élan en collaboration avec les institutions référentes comme cela est déjà le cas avec le Groupement d'Intérêt Public ESEA Nouvelle-Aquitaine, dont la Vice-présidence au titre de la Fédération Hospitalière Privée est assurée par sa Directrice.

- **Développer les échanges directs et communiquer sur l'offre de soins avec les professionnels de santé de ville**

Le CMC Les Cèdres souhaite développer en lien avec sa Conférence Médicale d'Etablissement, ses actions de communication avec les professionnels de santé du territoire afin de préserver sa relation de confiance déjà en place et améliorer la visibilité de son offre de soins. L'établissement souhaite, dans ce cadre, engager un professionnel dédié à la relation avec la Médecine de ville et certaines spécialités.

Par ailleurs, l'établissement proposera des formations validantes en matière de Développement Professionnel Continu (DPC) aux praticiens et paramédicaux du territoire.

L'importance accordée aux relations avec les unions régionales des professionnels de santé sera maintenue avec la mise en place d'actions collaboratives.

L'établissement souhaite par ailleurs reconduire ses soirées d'actualités médicales ouvertes aux professionnels de ville afin de présenter les nouveautés en matière d'offre de soins et de développer les échanges directs.

2.2 . Mettre au service de la population ses compétences pour la prévention et la promotion à la santé

1. Poursuivre son rôle d'acteur dans la prévention et promotion à la santé pour la population de son territoire

Le CMC Les Cèdres porte le souhait à travers ses valeurs, de jouer un rôle d'acteur dans l'éducation, la promotion à la santé et la sensibilisation aux causes humaines.

D'abord dans le but de renforcer l'action sur les déterminants de santé pour prévenir les atteintes évitables à la santé, l'établissement poursuivra ses actions de promotion et prévention à la santé en participant aux campagnes nationales de santé avec des événements en collaboration avec les associations locales et ses partenaires. De même, il continuera à proposer un accompagnement pour l'amélioration de la santé de ses professionnels : sevrage tabagique, suivi psychologique, activité sportive...

Aussi, l'établissement développera ses actions pour les causes humaines qu'il réalise déjà avec différentes associations locales : violences faites aux femmes, droit des enfants, handicap, précarité...

Au-delà de ces actions, l'établissement souhaite mettre son expérience et son savoir-faire au service de la population du territoire avec une vision de soins au-delà de ses murs, apportant une dimension sociale et utile à sa mission et en ciblant les usagers dans le besoin où qu'ils soient.

Ainsi, il souhaite développer ses actions hors de ses murs, directement dans les lieux d'hébergements ou de fréquentation des populations vulnérables du territoire, comme il le fait depuis plusieurs années dans les murs des associations Brivistes : bilans de santé auprès des usagers de l'association EMMAUS, éducation physique adaptée et nutrition aux personnes âgées de la ville, sensibilisation auprès des enfants dans les centres sociaux...

- Faire de la prévention et promotion à la santé une étape pleinement intégrée dans les parcours patient au sein de l'établissement

Le séjour hospitalier d'un patient au CMC Les Cèdres doit être, au-delà du traitement d'une pathologie, une opportunité pour le repérage des besoins en matière de prévention à la santé.

L'établissement souhaite développer les repérages en matière de prévention à la santé dans ses parcours de soins pour mieux orienter ces patients après l'hospitalisation. Ce repérage concerne des sujets importants comme l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la santé mentale, les violences, mais aussi des sujets d'actualité comme la vaccination ou les dépistages.

La réussite de cet objectif passera par la formation et spécialisation des équipes, la mise en place d'outils de repérage et le développement des réseaux pour l'orientation et le suivi.

02 Proposer une prise en charge adaptée et innovante

Le CMC Les Cèdres souhaite poursuivre l'évolution de son activité vers une prise en charge adaptée et innovante pour ses patients. Il proposera une offre de soins qui répond aux besoins de ses patients et aux enjeux de l'organisation en matière de santé.

Pour répondre à cet enjeu, l'établissement engagera un projet architectural permettant à la fois de poursuivre le virage ambulatoire et de répondre au renforcement de son pôle chirurgical. Ce chantier conséquent qui démarrera en 2021 permettra de moderniser la prise en charge ambulatoire et de donner naissance à un parcours patient fast-track. En parallèle, ce projet sera une réponse à l'accroissement d'activité prévu, avec l'augmentation du nombre de salles d'intervention sur le secteur opératoire, l'accroissement de la surface de la Pharmacie à Usage Intérieur et du secteur de stérilisation.

En parallèle, l'établissement entend poursuivre le développement de parcours de soins ciblés et innovants au profit du patient. La démocratisation de sa démarche de Récupération rapide Après Chirurgie (RAC) vers de nouvelles spécialités chirurgicales, la poursuite du développement de son modèle d'Hospitalisation de Jour (HDJ) pour de nouvelles prises en charge et le développement de ses Programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) sont des objectifs importants définis dans ce cadre.

Par ailleurs, le CMC Les Cèdres continuera à porter un intérêt au développement des techniques innovantes et aux nouveaux modèles de prise en charge. Pour cela, il compte suivre la mise en place des nouvelles techniques de ses praticiens et leur permettre de participer à des études cliniques. L'établissement participera également, à l'expérimentation de nouveaux modèles de prise en charge comme la Chirurgie Hors Bloc (CHoB) ou à des projets proposant des alternatives à l'hospitalisation.



1. Un projet architectural pour répondre à l'évolution de l'offre de soins du bassin de Brive

1.1. Un projet architectural pour poursuivre le développement du virage ambulatoire

- Un projet architectural adapté au développement et à la modernisation de la prise en charge ambulatoire

L'établissement a validé un projet de restructuration immobilière dont les travaux débuteront au second semestre de l'année 2021 et seront finalisés au courant de l'année 2023. Ce projet intégrant différentes dimensions est principalement fondé sur le principe du développement et de la modernisation des pratiques en chirurgie ambulatoire. La réalisation de ce projet avec comme fil rouge « le patient debout », est un des enjeux primordiaux de ce projet d'établissement. Il doit permettre l'optimisation des flux et la réduction du délai d'attente du patient au cours de l'hospitalisation.

Il comprend le réaménagement du plateau ambulatoire et l'extension du bloc opératoire pour création d'un bloc d'exploration fonctionnelle de trois salles, dédiées en très grande partie au circuit du patient debout en secteur endoscopique.

A cela, s'ajoute une réorganisation architecturale du service de soins ambulatoire afin d'assurer le circuit patient nécessaire au concept de fast-track, à commencer par la mise en place de locaux adaptés à une prise en charge sécurisée et fluide (accueil, entretien infirmier, déshabillloirs, zone de préparation pré-opératoire).

La mise en place de procédures adaptées permettra l'optimisation de l'utilisation du bâti existant avec un objectif de réduction des temps de prise en charge et une augmentation du flux patient journalier.

La mise en œuvre de ce projet architectural répondra à la nécessité d'agrandissement du bloc opératoire avec le développement de l'offre médico-chirurgicale et l'arrivée de nouveaux praticiens.

Elle permettra aussi l'intégration de nouvelles interventions en unité de chirurgie ambulatoire (réalisées jusque-là en hospitalisation complète) pour tendre vers une augmentation significative du taux de chirurgie ambulatoire.

- Un projet architectural qui permettra la mise en place du parcours fast-track

Le fast-track est un concept assurément adapté au parcours de soins ambulatoire qui vise la réalisation d'actes chirurgicaux et d'actes diagnostiques invasifs dans des conditions optimales de sécurité pour les patients, avec une sortie rapide sans douleur et avec une maîtrise des effets secondaires de l'anesthésie, de la chirurgie et/ou de l'examen diagnostique.

Si les techniques chirurgicales se sont développées pour offrir ces parcours de soins novateurs, les pratiques anesthésiques devront également être adaptées: la prise en compte de cette sortie rapide du patient, sans douleur et avec une bonne résolution des effets secondaires (en particulier les nausées vomissements) nécessite une titration fine des médicaments et une prévention de ces effets secondaires.

Après l'achèvement de son nouveau projet architectural au niveau de l'unité de chirurgie ambulatoire, l'établissement a prévu de développer ce parcours en deux temps.

D'abord, l'objectif sera d'assurer la réussite de ce parcours pour un groupe de spécialités éligibles en première intention: ophtalmologie, gastro-entérologie, orthopédie, gynécologie, stomatologie.

Par la suite, d'autres spécialités pourront intégrer ce parcours du patient debout en s'appuyant sur l'expérience du premier groupe et sur une organisation devenue mature.

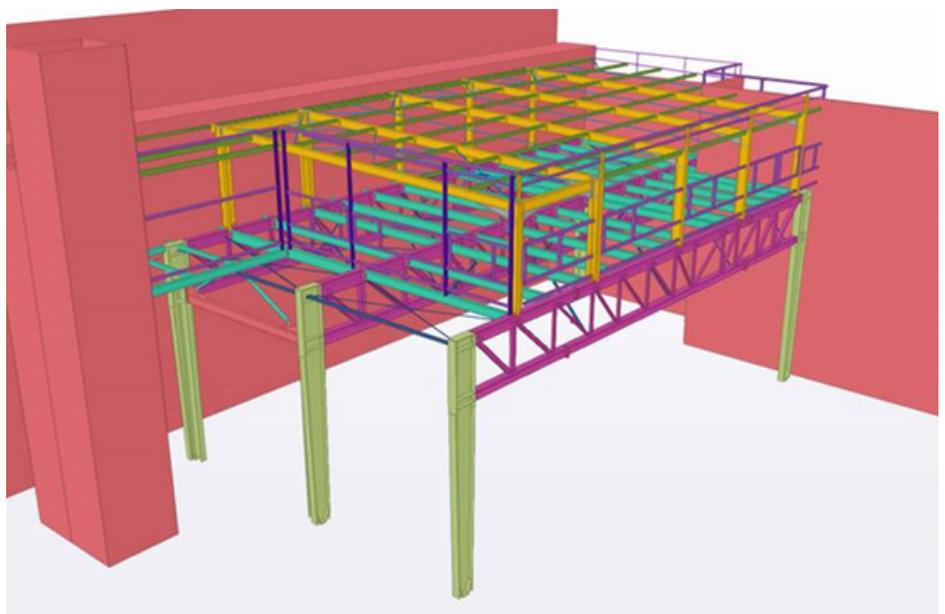
1.2. Un projet architectural pour répondre au renforcement du pôle chirurgical et au développement de nouvelles activités

- **Accroissement du capacitaire des salles opératoires**

Le bloc opératoire central actuel se verra augmenté de deux salles d'interventions chirurgicales supplémentaires du fait de la création d'un agrandissement dédié principalement à la gastroentérologie.

Ces deux salles d'interventions chirurgicales seront réhabilitées en classe ISO 5, permettant d'absorber une partie de l'augmentation de l'activité liée au renforcement de l'offre chirurgicale actuelle et des nouvelles activités. Il est prévu de réserver ces deux salles à la prise en charge des patients relevant du circuit du fast-track de par leur très grande proximité avec l'unité de soins ambulatoire.

Au global, le nouveau bloc comptera 11 salles d'intervention et une salle de soins externes.



- **Accroissement du capacitaire de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) et du secteur de stérilisation**

Afin d'être en mesure d'absorber une augmentation d'activité, la PUI et le secteur de stérilisation devront s'adapter tant au niveau structurel qu'organisationnel. La dernière profonde modification architecturale avait eu lieu en 2003 avec l'agrandissement de l'établissement par la création d'une nouvelle aile abritant notamment la PUI. Près de 20 ans après, ces secteurs sont toujours aussi fonctionnels mais commencent à être limités en terme d'espace. C'est pourquoi l'établissement a intégré dans son nouveau projet architectural, un projet d'agrandissement et de restructuration de ces deux secteurs.

Ce projet d'agrandissement s'articule sur deux axes:

→ augmentation de la capacité de stockage de la PUI avec une augmentation de la surface (passage de 246 à 392 m²)

→ restructuration de la stérilisation : augmentation de la surface de la stérilisation (passage de 243 à 482 m²) et investissement dans du matériel neuf avec 5 laveurs et 3 autoclaves (dont 2 laveurs supplémentaires).

Ce plan d'agrandissement a été validé après étude par les principaux acteurs concernés, des moyens nécessaires au regard de l'évolution prévisionnelle de l'activité chirurgicale.

La fin des travaux est prévue pour le second trimestre 2022 pour la PUI et le quatrième trimestre 2022 pour le secteur de la stérilisation.

2. Développer des parcours ciblés et innovants au profit du patient

2.1. Développer des parcours ciblés au profit du patient

- **Démocratiser la démarche de Réhabilitation rapide Après Chirurgie (RAC)**

Fort de son expérience avec la mise en place de la démarche RAC en 2015 avec sa spécialité d'orthopédie pour les interventions de la hanche, l'établissement n'a pu que constater des bénéfices, à savoir, placer le patient dans une dynamique fonctionnelle positive, réduire le risque d'infection nosocomiale (avec la réduction du séjour), fluidifier les parcours, réduire la DMS en hospitalisation complète, généraliser la pratique ambulatoire.

A l'avenir, l'établissement souhaite étendre cette démarche en collaboration avec ses chirurgiens et ses anesthésistes pour les autres spécialités disposant d'importants séjours opératoires avec hospitalisation complète.

- **Mettre en place de nouveaux parcours d'Hospitalisation De Jour (HDJ) et programmes d'Education Thérapeutique Patient (ETP)**

A la suite de l'obtention en 2019 de son autorisation d'activité pour l'hospitalisation de médecine à temps partiel, le CMC Les Cèdres a immédiatement mis en place une HDJ pour une journée préopératoire conjuguée à sa démarche RAC pour les interventions sur hanche et genou. Ce dispositif s'est avéré être un franc succès.

L'établissement souhaite dans un premier temps, élargir le champ d'interventions associé à cette HDJ pour la spécialité d'orthopédie en y intégrant d'autres types d'interventions.

Par la suite, en lien avec la démarche RAC qui sera rapidement engagée par la spécialité de gynécologie, il sera nécessaire de construire une HDJ dans le cadre de cette spécialité, en priorité pour les interventions chirurgicales du cancer du sein.

Enfin, l'établissement projette de créer des HDJ sur des parcours sans chirurgie, à savoir pour, la prise en charge de l'endométriose, de l'obésité, de la douleur, de l'insuffisance cardiaque.

Parallèlement à ces projets, si le CMC Les Cèdres compte poursuivre ses deux programmes autorisés d'ETP permettant d'accompagner les patients stomisés et les patients en bariatrie, il entend également en créer de nouveaux, dont un en s'appuyant sur l'expérience de sa spécialité de gastro-entérologie pour la prise en charge des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. L'établissement poursuivra la collaboration avec les associations d'usagers et les réseaux territoriaux existants en la matière.

- Renforcer la philosophie du « Patient acteur de sa santé »

Le CMC Les Cèdres veillera au respect des droits des patients tout au long du développement de ses parcours et processus de soins. Les objectifs définis dans le cadre de son Projet des Usagers seront intégrés dans tous les parcours patients avec comme philosophie le « Patient acteur de sa santé ».

C'est en lui accordant une place au cœur du système de prise en charge que le patient pourra réellement participer et décider de sa prise en charge médicale. L'établissement entend sur ce sujet développer toutes les formes d'engagement des patients pour les impliquer autant que possible.

Le renforcement de l'information sera un prérequis fondamental pour réussir ces actions et ainsi participer à la démocratie en santé. Le passage d'une implication des usagers représentée à travers des associations d'usagers, vers aussi, une implication à l'échelle individuelle sera un objectif à atteindre. Cette volonté pourra se traduire pour l'établissement, par la recherche de patients experts à intégrer dans ses parcours de soins et dans ses programmes d'éducation thérapeutique.

2.2. Encourager la mise en place des techniques innovantes et de nouveaux modèles de prise en charge

- Suivre la mise en place des techniques innovantes et de la robotisation

Le CMC Les Cèdres encouragera la Communauté Médicale à développer les techniques innovantes déjà en place, particulièrement les techniques opératoires mini-invasives.

Les cabinets d'imagerie libéraux partenaires de l'établissement poursuivront leur recherche de techniques nouvelles en intégrant à leur parc, des équipements améliorant la précision des repérages, à commencer par le repérage du cancer du sein. D'autre part, l'évolution de l'activité de radiologie interventionnelle amènera à repenser certaines prises en charge au bloc opératoire.

Par ailleurs, le développement des interventions ciblées écho-guidées sera poursuivi. L'utilisation du dispositif Focal One permettant la destruction par ultrason du cancer de la prostate, ainsi que l'utilisation du bras robotisé Dextérité One sont des événements qui ont su dynamiser les pratiques. L'acquisition du système KOELIS permettant les biopsies prostatiques ciblées par fusion d'images antérieures comme l'IRM ou la TEP avec des ultrasons en direct, sera une action importante attendue pour la spécialité d'urologie.

La spécialité d'urologie participera à deux études prospectives sur l'utilisation de techniques innovantes. D'abord dans le cadre de l'utilisation du système KOELIS, l'objectif sera d'évaluer l'intérêt de la coelioscopie robot-assistée versus la coelioscopie conventionnelle et la chirurgie par laparotomie sur la fonction urinaire. Cette étude sera menée en collaboration avec la Clinique Saint Augustin de Bordeaux. Ensuite, dans le cadre de l'utilisation du Focal One, l'intérêt sera d'évaluer l'impact sur les fonctions sexuelles du traitement du cancer localisé de la prostate par ultra-son focalisé.

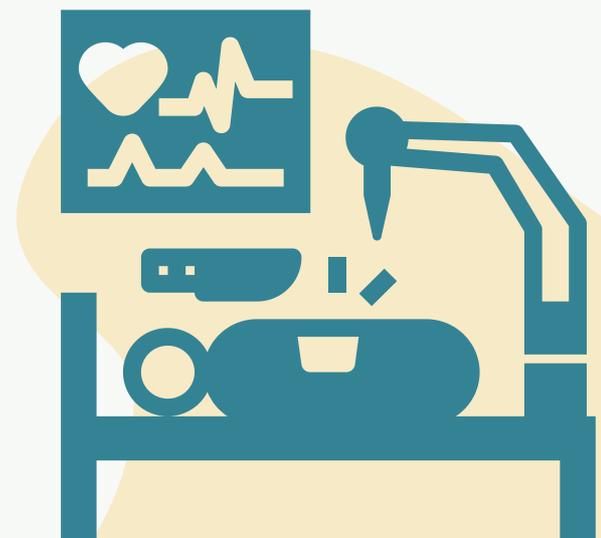
L'établissement entend s'appuyer autant que possible sur les ressources du groupe ELSAN et sa politique de mutualisation afin de pouvoir poursuivre la robotisation de son activité chirurgicale selon les besoins de ses praticiens. Certaines spécialités, en termes de pérennité et de recrutement, sont plus particulièrement concernées (notamment l'urologie).

Par ailleurs, le développement de la robotique en orthopédie sera un objectif à rechercher afin de poursuivre l'amélioration des résultats cliniques et le développement des interventions en ambulatoire pour cette spécialité.

- Expérimenter de nouveaux modèles de prise en charge

Tout d'abord, le CMC Les Cèdres souhaite participer à la démarche de la « Chirurgie Hors Bloc » (CHoB). Inspirée du concept d'Office Surgery, cette pratique qui concernera un champ d'interventions très limité avec des critères d'éligibilité validés par les praticiens et l'ARS. Elle devra être à la fois sécurisée, bénéfique pour le patient et respectueuse des ressources restreintes du système de santé. Cette démarche permettra également de libérer des créneaux au bloc opératoire, permettant à certaines spécialités de mieux programmer leur activité afin de réduire les délais d'attente de leurs patients. Ce challenge sera tout d'abord porté par la spécialité chirurgicale de gynécologie qui pourra partager par la suite son expérience auprès d'autres spécialités de l'établissement et du territoire.

Ensuite, l'établissement s'attachera à suivre les expérimentations alternatives à l'hospitalisation recommandées par les tutelles, réponses de demain face à la pénurie des ressources médicales et paramédicales.



03

Assurer des organisations efficientes et une sécurité de prise en charge des soins

Le CMC Les Cèdres souhaite adopter des organisations efficientes avec la mise en place d'organisations médico-soignantes optimisées et adaptées à la prise en charge du patient en recentrant les soignants au cœur de leur métier tout en travaillant sur l'optimisation et la fluidité de ses parcours de soins en hospitalisation complète. Aussi, la poursuite de la transformation digitale des parcours de soins sera un objectif rattaché à cette volonté. L'établissement entend continuer le développement de la relation digitale avec le patient à travers son site internet et les réseaux sociaux. Le développement de l'application numérique de parcours de soins ADEL sera également une action importante dans le cadre de cette relation digitale.

En parallèle, le renforcement de la sécurisation des soins sera poursuivi en continuant à accorder à la démarche qualité et gestion des risques, une place prioritaire dans sa stratégie d'activité. En effet, l'établissement espère obtenir de bons résultats lors de son prochain exercice de certification HAS prévu en 2024 et poursuivre sa volonté d'améliorer la pertinence des soins et des prescriptions.

Il sera par ailleurs important pour le CMC Les Cèdres de développer la performance de ses logiciels de production et la sécurisation du système d'information. Ces objectifs devront être menés tout en s'inscrivant dans le virage de la transition numérique des parcours de soins des usagers.

1. Développer des organisations efficientes

1.1. Mettre en place des organisations médico-soignantes optimisées et adaptées à la prise en charge du patient

- Recentrer les soignants au cœur de leur métier

Face à la raréfaction des ressources soignantes, le CMC Les Cèdres continuera à travailler sur ses organisations médico-soignantes afin de les optimiser et les adapter aux évolutions des modes de prise en charge.

Pour cela, il accordera une importance à l'évaluation de la charge en soins et aux métiers de coordination et de programmation afin de pouvoir proposer des organisations optimisées. Il sera nécessaire d'adapter en continu les ressources à l'activité pour positionner les professionnels soignants au plus près du patient pour un service rendu de qualité.

Aussi, l'établissement devra être capable d'accompagner les professionnels dans la transformation des pratiques et dans l'acquisition de nouvelles compétences en lien avec les nouveaux modes de prise en charge.

- Optimiser et fluidifier le parcours de soins en hospitalisation complète

Face au développement et à l'optimisation des circuits de la chirurgie ambulatoire, le parcours de soins en hospitalisation complète doit aussi pouvoir répondre à l'enjeu de modernisation de la prise en charge en lien avec les besoins des patients. Ainsi, il sera nécessaire de continuer à mettre en place des outils pour raccourcir la durée moyenne de séjour en assurant une aptitude « à la rue » sécurisée.

C'est d'abord en optimisant l'organisation relative à l'entrée du patient que l'établissement pourra répondre à cet objectif. L'établissement accordera une importance à l'amélioration des procédures communes avec les cabinets libéraux pour les entrées programmées et avec la Maison d'Aide aux Diagnostics (MAD) pour les entrées non programmées. Le perfectionnement des circuits de communication avec ces acteurs est une condition essentielle à la réussite de cet objectif.

D'autre part, la généralisation du « JO » sera recherchée pour les entrées programmées lorsque cela sera possible. Le développement de l'éducation préopératoire du patient (par les HDJ préopératoires principalement) et de la démarche de Récupération rapide Après Chirurgie (RAC) restera des étapes importantes pour le parcours de l'hospitalisation complète.

Il sera également essentiel d'améliorer l'organisation de la sortie des patients. Les actions en place seront intensifiées pour répondre à ce défi, à savoir : le développement du recours à l'HAD et aux institutions de prise en charge de soins à domicile, l'utilisation des outils de coordination pour les sorties (Via trajectoire...), l'anticipation des sorties par les soignants avec une possible réorganisation des tâches, la sollicitation de l'assistante sociale de l'établissement pour une meilleure préparation de la sortie. L'amélioration de la coordination entre les cabinets libéraux et les services de soins sera également recherchée. De plus, il sera nécessaire de renforcer la sécurisation de la prise en charge à la sortie en continuant à éduquer les patients et en renforçant la communication avec les professionnels d'aval afin d'éviter les ré-hospitalisations.

1.2 Poursuivre la transformation digitale des parcours de soins

- Poursuivre la relation digitale avec le patient à travers le site internet et les réseaux sociaux

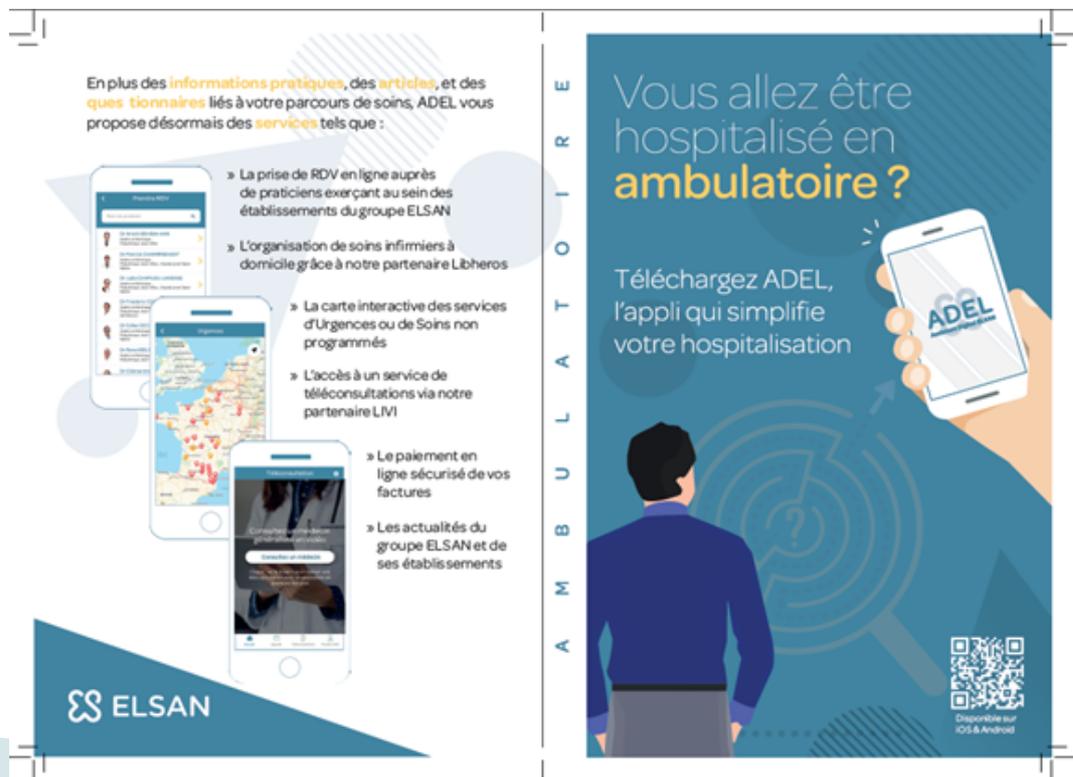
Le CMC Les Cèdres possède déjà une expérience notable relative au développement de son site internet. Avec le lancement de sa plateforme E-Patient dès 2015, différents modules numériques novateurs avaient alors été développés. Avec la mise en place du nouveau site internet ELSAN que l'établissement a adopté depuis quelques années, les patients profitent des fonctionnalités numériques déjà en place du site internet du groupe (comme la facturation en ligne, les parcours de soins numériques, l'annuaire géo localisé de professionnels de santé, les rendez-vous de consultations en ligne...) et profitera de la transition numérique proposée à travers les nouveaux modules qui seront intégrés.

L'utilisation des réseaux sociaux numériques, moyens de communication contemporains incontournables, sera poursuivie de façon dynamique afin de maintenir la visibilité de l'établissement pour ses patients, ses partenaires, les professionnels de santé et plus largement le grand public.

- Développer les parcours de soins digitaux avec l'application ADEL

Le CMC Les Cèdres souhaite continuer à répondre aux attentes de ses patients avec le développement de la digitalisation des parcours de soins.

Adopté fin de l'année 2020 pour le parcours de chirurgie ambulatoire de l'établissement, l'outil numérique ADEL sera déployé progressivement au plus grand nombre de patients.



ADEL, téléchargeable gratuitement sur le téléphone portable des patients, permet un accompagnement personnalisé à chaque étape du parcours de soins et de rester connecté à l'équipe médicale : informations pratiques, articles, rappels de consignes ou encore questionnaires personnalisés de suivi. L'objectif est de permettre aux patients de vivre leur hospitalisation en toute sérénité et d'être rassurés en ayant à disposition toutes les informations dont ils ont besoin.

En parallèle, une console de suivi permet aux équipes soignantes des établissements de vérifier l'état de santé des patients-utilisateurs d'ADEL, et ainsi décider, le cas échéant de les recontacter (dans le cadre de l'appel de la veille ou du lendemain) selon les réponses des patients apportées sur l'application ou en réponse aux SMS.

La volonté de l'établissement sera d'abord de généraliser l'utilisation de l'outil ADEL auprès des patients concernés par le parcours de la chirurgie ambulatoire pour l'étendre par la suite à d'autres parcours de soins comme l'hospitalisation complète et les soins externes.



2. Poursuivre le renforcement de la sécurisation des soins

2.1 Poursuivre la priorisation de la démarche qualité et gestion des risques

- Préparer l'établissement à la certification V2020 de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Après avoir brillamment obtenu la note de A lors de ces deux précédentes itérations de certification HAS en 2013 (HAS V2010) puis en 2018 (HAS V2014), le CMC Les Cèdres porte le souhait de récidiver avec l'obtention de bons résultats pour sa prochaine épreuve qui aura lieu en 2024 (HAS V2020).

Pour réussir cet objectif, l'établissement poursuivra sa philosophie actuelle qui est de faire de la démarche qualité et gestion des risques, une composante indissociable dans les pratiques de soins au quotidien et tentera de répondre à quatre enjeux principaux :

- Le développement de l'engagement des patients
- Le développement de la culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat
- Le développement du travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques
- L'adaptation aux évolutions du système de santé

Ainsi, l'établissement continuera à travailler ses processus en s'adaptant à la nouvelle architecture du référentiel HAS (V2020) composé de 3 chapitres (le patient, les équipes de soins, l'établissement) dans lesquels sont répartis 15 objectifs :

La qualité des soins : 15 objectifs

1. Le patient est informé et son implication est recherchée

2. Le patient est respecté

3. Les proches et/ou aidants sont associés à la mise en oeuvre du projet de soins avec l'accord du patient

4. Les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge

5. La pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe

6. Les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge

7. Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques

8. Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle

9. L'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire

10. L'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement

11. La gouvernance fait preuve de leadership

12. L'établissement favorise le travail en équipe et le développement des compétences

13. Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance

14. L'établissement dispose d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels il peut être confronté

15. L'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins

L'évaluation de la qualité de la prise en charge sera principalement basée sur la méthodologie « Patient Traceur », démarche que l'établissement souhaite continuer à développer dans le quotidien de ses services de soins.

Les autres méthodes d'évaluation relatives à la certification HAS permettront également de mesurer la qualité et la sécurité des soins : parcours traceur, traceur ciblé, audit système, observations.

La déclaration et l'analyse des Evènements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) restera un pilier central de la stratégie de sécurisation des soins.

- **Améliorer la pertinence des soins et des prescriptions**

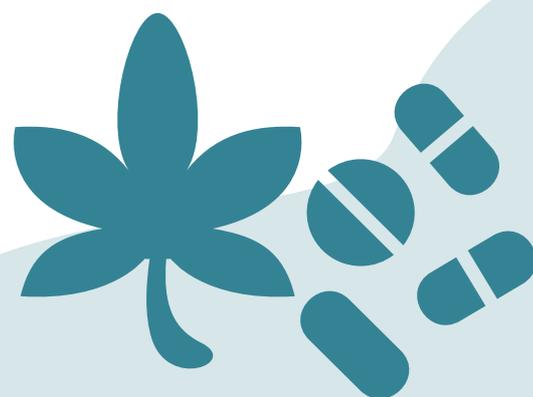
Le CMC Les Cèdres compte poursuivre son objectif d'amélioration de la pertinence des soins. Ainsi, il continuera à développer son programme interne d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP), validé par la Conférence Médicale d'établissement. La stratégie de ce programme est évaluée annuellement afin de l'adapter aux besoins des patients et des professionnels.

L'établissement poursuivra également l'accompagnement de ces praticiens dans leur démarche d'accréditation HAS, qui nécessite des actions d'évaluation de la pertinence des soins.

Par ailleurs, le programme de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse de l'établissement, défini en lien avec le Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficiéce des Soins (CAQES), sera poursuivi avec persistance à travers sept objectifs principaux:

Les 7 objectifs pour l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse

- Améliorer et sécuriser la prise en charge thérapeutique du patient et du circuit des produits et prestations
- Développer des pratiques pluridisciplinaires ou en réseau dans une démarche d'équipe et de parcours
- Assurer la juste prescription, le respect des référentiels et le suivi des médicaments (notamment les médicaments liés à un indicateur : IPP, statines...)
- Promouvoir la prescription des médicaments bio similaires et génériques
- Assurer la conformité de la traçabilité du traitement à la sortie du patient
- Définir le circuit et mettre en œuvre la conciliation médicamenteuse
- Surveiller et prévenir l'antibio-résistance.



2.2. Développer la performance et la sécurité du système d'information

- Poursuivre le développement de la performance des logiciels de production

Un des enjeux majeurs du CMC Les Cèdres sur le sujet, concerne l'évolution de son Dossier Médical Patient (DPI). La migration de la version 4 à la version 5.1 de son logiciel EMED est prévue pour la fin de l'année 2021. Il permettra une utilisation plus sécurisée (version 5.1 certifiée par la HAS) et optimisée de l'outil.

D'autre part, l'établissement souhaite finaliser l'accompagnement des cabinets libéraux dans le cadre de l'utilisation de l'outil de planification WEB100T déployé sur l'année 2019 avec l'objectif d'assurer une gestion de la programmation coordonnée. La volonté restera d'améliorer l'utilisation de ce nouvel outil dans les différentes étapes du parcours de la programmation.

Les outils de traçabilité du bloc opératoire et du circuit de stérilisation (OPTIM OPM et OPTIM SPM) devront également être modernisés, passant d'une infrastructure locale à un mode hébergé sur les serveurs mutualisés du groupe ELSAN. La mise à niveau de ces outils dans leur dernière version est par ailleurs prévue pour satisfaire aux réglementations de la HAS.

- Poursuivre le virage de la transition numérique en assurant la sécurisation du système d'information

Le CMC Les Cèdres engagé dans le programme Hôpital Numérique (HN) dès sa publication (2011) a répondu à plusieurs reprises aux défis inscrits dans ce cadre. Dans cette continuité, il poursuivra cette stratégie de développement et de modernisation de son système d'information, en s'engageant à travers les objectifs du nouveau programme « Hôpital Numérique Ouvert sur son Environnement » (HOP'EN). Ainsi, l'établissement adaptera ses procédures et ses pratiques pour répondre aux enjeux de la transition numérique, notamment par la mise en conformité avec la nouvelle réglementation relative à l'Identifiant National de Santé (INS).

En parallèle de ces projets, l'établissement continuera à appliquer son programme de sécurisation de son système d'information avec la mise en place de procédures et d'outils de sécurisation (migration des serveurs, système de détection des mails frauduleux, audit cyber-sécurité, cloisonnement réseau, renforcement de la politique des mots de passe...). Cette action sera conjuguée au renforcement de la formation et de la sensibilisation de ses utilisateurs pour un usage sécurisé des outils informatiques.



04 S'engager socialement et durablement

Le CMC Les Cèdres aspire à devenir un acteur engagé socialement et durablement.

C'est d'abord en développant ses actions déjà en place pour ses professionnels que l'établissement compte atteindre cet objectif. L'accompagnement des salariés aux évolutions de prise en charge des patients par une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sera une action nécessaire dans ce cadre, tout comme l'optimisation du management d'équipe et de la gestion des plannings en ressources humaines. Avec cette même force d'implication que l'établissement favorisera le dialogue social collectif et individuel en étant un employeur responsable en matière de santé et de qualité de vie au travail.

Par ailleurs, la poursuite de sa politique de réduction des énergies et de production de déchets, le développement de ses filières de recyclage de matériaux et ses actions de lutte contre le changement climatique feront de l'établissement, un acteur qui maîtrise durablement ses ressources et œuvre pour un environnement sain.

1. Etre un acteur engagé pour ses professionnels

1.1 Accompagner les équipes dans la transformation des organisations en développant les compétences et en optimisant le management des équipes et la gestion des plannings

- Accompagner les salariés aux évolutions de prise en charge des patients par une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Le CMC Les Cèdres accorde, depuis de nombreuses années, une place primordiale à son plan de formation dans le but de développer les compétences de ses personnels et y associe pleinement les représentants du personnel dans le cadre de la commission de formation. L'ajustement de ce plan est d'autant plus important qu'il doit permettre à l'établissement d'accompagner ses professionnels face aux évolutions de prises en charge des patients. Cette dynamique sera poursuivie sur les années à venir avec la volonté d'accompagner l'évolution de ses talents et de mettre autant que possible, une organisation de travail à l'écoute de ses collaborateurs.

Il est tout aussi nécessaire de continuer à développer des actions favorisant le partenariat, l'échange et l'entente comme l'organisation de journées d'observation interservices et externes (dans d'autres cliniques du groupe Elsan), la sensibilisation aux pratiques collaboratives autour de la qualité et de la sécurité des soins, la structuration de la prise de poste des nouveaux salariés en favorisant l'intégration (formation nouveaux arrivants, tutorat, parcours d'intégration...) et le développement de la communication Direction-Professionnels.

- Améliorer / optimiser le management d'équipe et la gestion des plannings en ressources humaines

Afin d'optimiser le management d'équipe, le CMC Les Cèdres compte renforcer les compétences managériales des encadrants de proximité par des formations adaptées et réussir l'intégration des nouveaux membres du management par des actions individualisées.

Par ailleurs, l'établissement souhaite développer la performance de ses outils de gestion pour aider ses managers dans leur quotidien. Ainsi, il est prévu de réaliser une migration vers la nouvelle version du logiciel Octime et ADP afin d'améliorer la gestion de temps des équipes grâce à de nouvelles fonctionnalités comme l'automatisation du calcul des temps récupérateurs et la disponibilité des données en temps réel pour les managers et les personnels. Dans ce cadre, l'établissement envisage la création d'un espace web « Employé » sur Octime qui permettra notamment au salarié de réaliser en ligne la demande et le suivi de ses congés et de consulter ses plannings.

Enfin, l'amélioration de la gestion des plannings se fera en déployant des organisations au regard du capacitaire en lits et du volume d'activité. Pour cela, les échanges quotidiens entre les responsables de soins et le service de ressources humaines seront poursuivis afin de proposer des plannings au plus près des besoins.

1.2 Favoriser le dialogue social et poursuivre le développement de la Qualité de Vie au Travail

- Favoriser le dialogue social collectif et individuel

Le CMC Les Cèdres continuera à assurer un dialogue social, collectif et individuel en entretenant des relations constructives avec tous les professionnels salariés. Il sera nécessaire d'améliorer la communication au sein des équipes et de permettre aux salariés d'avoir un meilleur accès aux informations (notes d'information, PV des réunions, actualités de la clinique...), en favorisant le partage d'espaces numériques comme l'intranet (logiciel Bluemedi) ou l'espace « Web employé » sur le logiciel Octime.

La reconnaissance importante accordée aux Instances Représentatives du Personnel par l'établissement sera maintenue en intégrant ces acteurs autant que possible aux processus décisionnels via les réunions du Comité Social et Economique et du Comité Santé Sécurité des Conditions de Travail (CSSCT).

Les rencontres directes Direction / Equipes de soins, instants appréciés par toutes les parties, seront poursuivies permettant une écoute directe émanant du terrain.



- Etre un employeur responsable, prévenir la santé, la sécurité et l'environnement de travail des salariés en favorisant la Qualité de Vie au Travail

Le CMC Les Cèdres dispose d'une organisation mature en termes de prévention des accidents de travail et des risques professionnels. Dans ce cadre, les dispositifs existants seront maintenus avec une évaluation des risques professionnels mise en place périodiquement en collaboration avec la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). La mise en place de nouveaux référents gestes et postures permettant de développer les formations de lutte contre les accidents de travail liés à la manutention et contre les Troubles Musculo-squelettiques (TMS), sera particulièrement appréciée. Le programme de prévention à la santé pour les salariés continuera d'être élargi vers des accompagnements individualisés comme la proposition de consultations gratuites pour l'arrêt du tabac, des séances gratuites d'ostéopathie dans les murs de l'établissement et la vaccination gratuite (grippe, covid...).

A travers sa politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), l'établissement poursuivra ses actions pour favoriser la qualité de vie au travail de ses professionnels en proposant de nouveau, des formations de gestion du stress, en poursuivant les formations validantes Développement Professionnel Continu (DPC) dans les murs de l'établissement, en développant des actions « Vie ma Vie » entre les services afin d'améliorer les relations de travail et en participant à la dynamisation de l'association sportive Les Cèdres Sport et Santé. L'évaluation périodique du sentiment des salariés vis-à-vis de leurs conditions de travail sera poursuivie et permettra de définir des actions adaptées pour améliorer la vie professionnelle des personnels.

En parallèle, le CMC Les Cèdres poursuivra son engagement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances avec l'emploi des personnes en situation de handicap de manière directe ou indirecte (sous-traitance). Le référent handicap de l'établissement développera des actions de sensibilisation pour l'emploi des personnes en situation de handicap, comme cela a été le cas lors de la Semaine Européenne sur le sujet ou lors de l'opération Duo Days.



2. Etre un acteur engagé durablement

2.1 Maîtriser durablement les ressources

- Poursuivre la politique de réduction des énergies

Le CMC Les Cèdres souhaite continuer sur les années à venir, à mieux maîtriser sa consommation d'énergie (eau, gaz, électricité, fluides médicaux....) et assurer le respect de la loi de transition énergétique. Cet engagement est porté depuis plus d'une dizaine d'années à travers son Comité de Développement Durable qui a évolué vers un Comité de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) créé en 2016.

L'établissement poursuivra l'identification des postes les plus énergivores de son activité afin d'évoluer vers une gestion plus performante de l'énergie. Le suivi périodique des consommations et la définition d'actions adaptées seront recherchés. La réussite de cet objectif sera également liée à la capacité de développer des outils de pilotage, notamment en relation avec la Gestion Technique du Bâtiment (GTB) pour lequel l'établissement a prévu de poursuivre son développement. La prise en compte des évolutions réglementaires et la qualité de choix de ses fournisseurs seront également des facteurs importants.

Les initiatives de réduction d'énergie par le remplacement de dispositifs moins consommateurs ou la réalisation de travaux de rénovation se poursuivront. Certaines actions seront priorisées comme le remplacement en continu du système d'éclairage avec des dispositifs à led, et le remplacement des groupes froids et de chaudières en favorisant les systèmes de récupération de chaleur.

Il sera nécessaire de continuer à sensibiliser les collaborateurs sur les bonnes pratiques lors des événements ponctuels mais aussi au quotidien. La définition de critères/objectifs dans le cadre de la consommation d'énergie sera maintenue pour l'obtention de la prime d'intéressement au profit des salariés.

- Poursuivre la politique de réduction des déchets

Tout comme l'objectif de réduction de la consommation en énergies, l'établissement souhaite s'engager pleinement dans la diminution de la production de ses déchets.

Acteur majeur de la santé sur son territoire, sa production de déchets est importante particulièrement pour les Déchets d'Activité à Risques Infectieux (DASRI). La volonté de l'établissement restera de réduire sa quantité de DASRI en poursuivant des actions de formation relatives aux bonnes pratiques pour ses professionnels et en participant ponctuellement à des actions de sensibilisation comme la semaine européenne de réduction des déchets.

La revue des consignes de tri et des procédures dans le circuit des déchets seront des solutions appliquées. Il sera nécessaire pour vérifier le respect de ces procédures, de mettre en place des audits périodiques sur les circuits internes et externes.

Par ailleurs, la prise en compte de la quantité de production des déchets dans l'attribution de la prime d'intéressement au profit des salariés, restera une action de motivation supplémentaire. L'établissement prévoit de suivre et communiquer les indicateurs pertinents sur le sujet comme le poids et le coût des DASRI par patient ou par journée d'hospitalisation.

2.2 Œuvrer pour un environnement sain

- Développer les filières de recyclage des matériaux

Le CMC Les Cèdres a su développer ces dernières années, de nombreuses filières de recyclage pour ses déchets (verres, cartons, papiers, équipements médicaux, informatiques, cartouches de toners, ampoules, piles....) mais aussi différentes actions de récupération en partenariat avec des associations (Matériel Médical envoyé en Afrique pour une seconde vie, Bouchons de bouteilles pour une association...).

Dans le cadre de son activité, l'établissement qui génère près de 50 types de déchets, devra continuer à travailler pour faire progresser l'optimisation de ses filières de recyclage tout en intégrant ses contraintes logistiques et de stockage.

Le partage d'expériences sur le sujet se fera en s'appuyant sur la communauté RSE du groupe ELSAN, permettant la mise en place d'actions nouvelles et déjà réussies.

- Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Le CMC Les Cèdres participera autant que possible à la limitation des émissions de gaz à effet de serre en continuant à évaluer son impact environnemental, notamment en réalisant un bilan périodique sur ses émissions de gaz (audit énergétique et effet de serre) tout en espérant pouvoir formaliser un plan de mobilité. Les initiatives pour limiter les émissions liées au transport domicile-travail seront poursuivies par des actions à destination des professionnels comme la construction récente d'un garage à vélo sécurisé.

La politique de dématérialisation sera poursuivie afin de limiter la consommation de papier et la suppression d'imprimantes individuelles au profit d'imprimante unique par secteur. L'établissement restera attentif aux actions développées par le groupe ELSAN afin de les reproduire ou d'y participer comme cela a été le cas lors de l'opération de plantations d'arbres à distance au nom de chaque professionnel.





« Reproduction de l'œuvre Hommage avec l'aimable autorisation de Cédric Bouteiller, l'artiste qui l'a réalisée en 2020. »

AGIR ET INNOVER POUR VOTRE SANTÉ

Accès à l'établissement

En voiture :

Sortie 50 : 1er rond point, direction
centre-ville
1er feu tricolore : tourner à droite
2ème feu tricolore : tourner à droite dans
l'impasse des Cèdres

En bus en commun :
Bus (STUB) lignes 2/4

Centre Médico-Chirurgical Les Cèdres
Impasse les Cèdres 19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 88 84 84



SITE WEB: <https://www.elsan.care/fr/cmc-les-cedres>